

SNUipp-FSU Paris
SNUDI-FO Paris
SE-UNSA Paris
SUD éducation Paris
CGT Educ'action Paris
CNT-Ste Paris

Paris, le 24 janvier 2022

À l'attention de Monsieur Le Recteur de l'Académie de Paris

Monsieur le Recteur,

Nous déplorons le dévoiement des missions des enseignant-es spécialisé-es du RASED par leur mobilisation que vous indiquez explicitement dans votre lettre datée du 3 janvier 2022. Le manque de remplaçant-es est de la responsabilité de l'Institution, ce n'est pas aux personnels du RASED parisien de pallier la pénurie de personnels. Les missions des personnels des RASED sont cadrées par la circulaire de 2014 et concernent exclusivement la lutte contre la grande difficulté scolaire. Beaucoup d'élèves parisien-nes ont besoin de ces personnels spécialisés et de nombreuses écoles ont besoin de leur travail.

Il est inacceptable que nos collègues RASED soient mobilisé-es, et inadmissible que l'affectation de personnels (avec arrêté d'affectation) puisse être modifiée au bon vouloir de l'administration. Cela témoigne de fait que le travail au long cours qu'ils et elles mènent avec les élèves peut être interrompu. Nos collègues RASED ne doivent pas être utilisé-es comme moyen de remplacement alors que l'ensemble des organisations syndicales revendique un plan d'urgence et vous alerte depuis le début de la pandémie sur le manque de titulaires remplaçant-es. Nous exigeons un recrutement massif et immédiat de personnels. Cette mobilisation des RASED rendue possible par vos consignes académiques est l'expression d'un grand mépris pour ces agent-es et leurs fonctions.

Les organisations syndicales parisiennes SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SE-UNSA, SUD éducation, CGT Educ'action et CNT-Ste sollicitent une audience afin de porter la voix des personnels de RASED, soutenus par les équipes enseignantes, exiger la considération et le respect qui leur sont dus et montrer notre attachement à la lutte contre la grande difficulté scolaire, que nous espérons être aussi le vôtre. Et ce d'autant plus en ces temps de pandémie si préjudiciables aux élèves en difficulté.

En attendant une réponse de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, en notre profond attachement au service public d'éducation.

Les organisations syndicales parisiennes SNUipp-FSU, SNUDI-FO,
SE-UNSA, SUD éducation, CGT Educ'action et CNT-Ste